

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLE DE SUTTON**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON**

DATE : Jeudi, le 4 novembre 2010

HEURE : 19h30

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle étaient présents :

Madame la conseillère Dominique Parent et Messieurs les conseillers Laval Perreault, Louis Dandenault, Jules Piette et Sébastien Landry.

Absent : Monsieur le conseiller Charles Weldon.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Pierre Pelland, maire.

Me Pierre Ménard, directeur général, et Mme Renée Rouleau, greffière, étaient présents à la séance.

Il y avait une personne dans l'assistance.

2010-11-524

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. le conseiller Laval Perreault
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 19h50.

Adoptée à l'unanimité

2010-11-525

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de Mme la conseillère Dominique Parent
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RÉADOPTION DU RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NO 114-1
4. RÉADOPTION DU RÈGLEMENT DU PLAN DE LOTISSEMENT NO 116-1
5. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 115-2
6. MARTEAU HYDRAULIQUE : examen des soumissions reçues et adjudication du contrat
7. RÉOLUTION D'APPUI POUR LES DEMANDES FINANCIÈRES AU PACTE RURAL DE BROME-MISSISQUOI 2011
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

2010-11-526

RÉADOPTION DU RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 114-1

Le directeur général demande aux membres du conseil s'ils ont lu le Règlement portant sur le plan d'urbanisme numéro 114-1. Tous les membres du conseil ont répondu dans l'affirmative.

Sur la proposition de Mme la conseillère Dominique Parent
Appuyée par M. le conseiller Louis Dandenault
IL EST RÉSOLU :

DE RÉADOPTER sans modification le Règlement numéro 114-1 intitulé « *Règlement portant sur le Plan d'urbanisme numéro 114-1* ».

Ce règlement a pour objet de réviser le plan d'urbanisme de la Ville de Sutton pour l'ensemble de son territoire afin d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement révisé de remplacement de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi et produire un document de planification suite au regroupement des deux anciennes municipalités du Canton de Sutton et de la Ville de Sutton en juillet 2002 et remplacer les règlements 404, 449, 340 et 319 et tous leurs amendements.

Copie du règlement fait partie intégrante de la présente résolution et est insérée au livre des règlements d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

2010-11-527

RÉADOPTION DU RÈGLEMENT DU PLAN DE LOTISSEMENT NUMÉRO 116-1

Le directeur général demande aux membres du conseil s'ils ont lu le Règlement portant sur le règlement du plan de lotissement numéro 116-1. Tous les membres

du conseil ont répondu dans l'affirmative.

Sur la proposition de Mme la conseillère Dominique Parent
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

DE RÉADOPTER sans modification le Règlement numéro 116-1 intitulé
« *Règlement de lotissement de la Ville de Sutton numéro 116-1* ».

Ce règlement a pour objet de réviser le règlement de lotissement de la Ville de Sutton pour l'ensemble de son territoire afin d'assurer la concordance avec le nouveau plan d'urbanisme révisé de la Ville de Sutton et portant le numéro 114-1. Ce règlement abroge et remplace les règlements 462-1 et 406 ainsi que tous leurs amendements.

Copie du règlement fait partie intégrante de la présente résolution et est insérée au livre des règlements d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

2010-11-528

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 115-2

Le directeur général demande aux membres du conseil s'ils ont lu le Règlement de zonage numéro 115-2. Tous les membres du conseil ont répondu dans l'affirmative.

Sur la proposition de M. le conseiller Louis Dandenault
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement de zonage numéro 115-2 tel qu'amendé le 2 août 2010 à la résolution 2010-08-336.

Ce règlement a pour objet de réviser le règlement de zonage de la Ville de Sutton pour l'ensemble de son territoire afin d'assurer la concordance avec le nouveau plan d'urbanisme révisé de la Ville de Sutton et portant le numéro 114-1. Ce règlement abroge et remplace les règlements 600-01 et 405 ainsi que tous leurs amendements.

Copie du règlement fait partie intégrante de la présente résolution et est insérée au livre des règlements d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

2010-11-529

**MARTEAU HYDRAULIQUE : EXAMEN DES SOUMISSIONS RFCUES
ET ADJUDICATION DU CONTRAT**

Certificat de crédits suffisants

Je, Suzanne Lessard Gilbert, certifie que la Ville de Sutton dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense ci-dessous est projetée :

Trésorière

Suite à l'appel lancé pour l'achat d'un marteau hydraulique, les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaires	Soumission (taxes incluses)
Bock Équipements inc.	20 035,31 \$
J.R. Brisson Équip. Ltée	24 550,00 \$

Sur la proposition de M. le maire Pierre Pelland
Appuyée par M. le conseiller Sébastien Landry
IL EST RÉSOLU :

D'ADJUGER le contrat pour l'achat d'un marteau hydraulique de marque Husky HH 1000 avec pointe, et les boyaux hydrauliques requis, au plus bas soumissionnaire conforme, Bock Équipements inc., au montant de vingt mille trente-cinq dollars et trente et un cents (20 035,31 \$, taxes incluses, le tout tel que détaillé à la soumission de Bock Équipements inc., datée le 13 octobre 2010.

Adoptée à l'unanimité

2010-11-530

**RÉSOLUTION D'APPUI POUR LES DEMANDES FINANCIÈRES AU
PACTE RURAL DE BROME-MISSISQUOI 2011**

Sur la proposition de Mme la conseillère Dominique Parent
Appuyée par M. le conseiller Louis Dandenault
IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER les demandes des organismes suivants ayant déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural de Brome-Missisquoi 2011 :

- Musée des communications et d'histoire de Sutton ;
- Corporation de développement économique de Sutton ;
- Centre d'Action Bénévole de Sutton ;
- Festival de Jazz de Sutton ;
- Tour des Arts ;
- Arts Sutton ;

- Coeur du Village, Productions
- Association des Personnes Handicapées Physiques de Cowansville et Région

ET D'APPUYER les deux organismes suivants à condition que l'École de Sutton participe à leurs projets :

- Groupe Écosphère ;
- Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2010-11-531

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. le conseiller Louis Dandenault
Appuyée par M. le conseiller Laval Perreault
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 19h57.

Adoptée à l'unanimité

Pierre Pelland
Maire

Renée Rouleau
Greffière